

L'éducation à tous les âges de la vie : le choix de l'émancipation

“ Il ne suffit pas d'assurer, à chaque citoyen, les moyens de fréquenter l'école un certain nombre d'années ; il faut que l'homme du peuple, que l'ouvrière soumis aux nécessités de la vie puissent fortifier et compléter cette éducation sommaire. L'Association leur ouvrira et cherchera à leur faire ouvrir des écoles du dimanche et du soir. Des bibliothèques populaires organisées dans toutes les communes, des cercles ouvriers dans tous les centres manufacturiers, des conférences publiques feront goûter au peuple les fruits de la science qu'il aura acquise, lui fourniront des plaisirs fortifiants, moralisateurs, et enlèveront bien des victimes à l'ivrognerie. ”

Source : Exposé des objectifs de l'association prononcé par Charles Buls lors de l'assemblée générale fondatrice de la Ligue, le 26 décembre 1864.



Charles Buls (tiré d'A. SLUYS, Charles Buls et la Ligue de l'Enseignement - 1864 - 1914, 1922.)

Un combat de toujours pour l'émancipation

Dès sa création, la Ligue se préoccupe, de multiples manières, de l'accès à l'éducation et à l'instruction pour tous, de l'enfance à l'âge adulte, pour les hommes comme pour les femmes. Son combat en la matière fut pionnier. La Ligue associe à cette préoccupation, l'amélioration de la condition sociale.

• **La Ligue combat le travail des enfants** et cherche à les soustraire à l'occupation dans les usines, aux champs ou à la maison, par tous les moyens : « *Le travail précoce des enfants est inhumain. L'exploitation des petites filles pour la fabrique de dentelles est funeste à la race entière. Dans de nombreux établissements, cette exploitation est audacieusement couverte du manteau d'une prétendue instruction religieuse : infamie qui devrait soulever l'indignation du pays. Soumettre l'enfant trop jeune au travail assidu des fabriques, c'est empêcher le développement de ses forces. L'enlever trop jeune à l'instruction, c'est rendre stérile même ce qu'il a appris jusque-là ; il l'oublie inévitablement. Le mêler trop jeune à la vie des adultes, c'est le corrompre.* » Extrait d'une pétition adressée par la Ligue en 1869 aux Conseils provinciaux. Source : Bulletin de la Ligue 1868 - 1869, n°3, p.149.

• **La Ligue défend l'éducation et l'enseignement pour les filles.** Dans son discours inaugural, lors de la fondation de la Ligue, Charles Buls déclare qu'« une des principales préoccupations de l'Association devra être l'enseignement des filles », car « il importe à l'union des époux, au bonheur des enfants, à la prospérité de tous que la femme reçoive une éducation qui fasse d'elle l'aide et le conseil du mari, la première institutrice de ses enfants. »

L'association ne se paie pas seulement de mots. La Ligue et l'Administration communale de Bruxelles soutiennent la création d'une école professionnelle pour les jeunes filles moins favorisées socialement, le 25 avril 1865. L'école est adoptée, en 1868, par la Ville de Bruxelles. Elle deviendra l'Institut Bischoffsheim, et sa création sera suivie par deux autres créations : l'École Funck en 1873, et l'École Couvreur en 1878. La commune de Liège contribue à la création de l'Institut des demoiselles en 1868, avec l'appui de la Ligue qui inspire le projet. L'établissement sera repris en 1878 par la ville et deviendra l'Institut communal Léonie de Waha. À noter que l'évêque de Liège excommunique tous ceux, direction, personnel enseignant, parents, qui fréquentaient l'établissement.

• **La Ligue défend le principe de la mixité et l'éducation sexuelle.** « *L'éducation sexuelle ne peut se faire sainement et rationnellement que si des enfants de sexes différents sont réunis.* ». La mixité a plus largement des vertus morales. « *La coéducation développe chez la jeune fille l'instinct de sa responsabilité et la conscience de sa dignité ; elle augmente aussi son prestige moral qui la fera respecter ; par la coéducation le jeune homme apprécie*

mieux la jeune fille, parce qu'il apprend à la connaître et qu'il la voit agir tout aussi bien que lui. » Extraits du rapport préliminaire de Degand et Poelemans sur la préparation de la femme à son rôle éducatif, lors du Congrès international de l'éducation populaire organisé par la Ligue en 1910.

• **La Ligue crée des bibliothèques populaires :** de 1866 à 1879, elle subsidie près d'une centaine de bibliothèques, tant francophones que flamandes, et crée, en 1899, des bibliothèques circulantes. En 1906, ces dernières sont 43 à desservir 6 provinces et 44 communes.

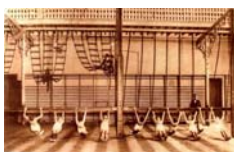
• **La Ligue soutient, dès sa création, des cours et des écoles pour les adultes des milieux populaires** qui n'ont pu aller à l'école ou qui veulent compléter leur formation. Une partie de ces cours se donne en flamand.

• **La Ligue contribue à des œuvres sociales pour l'enfance** qui s'occupent d'hygiène, de distribution de nourriture et de vêtements.

• **La Ligue défend le droit des flamands de suivre les cours dans leur langue maternelle.** « *L'association respectera avec un soin jaloux les droits des populations flamandes et cherchera à montrer par sa propre organisation qu'il est possible de donner satisfaction à leurs justes revendications.* » Discours inaugural de Charles Buls lors de la fondation de la Ligue en 1864.



Leçon dans la classe de confection, École Professionnelle Funck, Bruxelles



Salle de gymnastique, École Normale Charles Buls, Bruxelles



Cours de dessin, École professionnelle Bischoffsheim, Bruxelles



Cours de cuisine, École Couvreur, Bruxelles



Cours de gymnastique, École Gatti de Gamond, Bruxelles